



LES ENFANTS DU SOLEIL

**Association Loi 1901
SIREN 403 732 977**

**Maison des Associations du 1er arrondissement
5 bis rue du Louvre
BP 92 412
75 024 PARIS Cedex 1**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le 23 mai 2023



BDO

Passionnément
engagé.

LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association perçoit des ressources liées à la générosité du public (dons et legs) s'élevant à 889 805 € au 31 décembre 2022. Nos travaux ont consisté à recouper les produits comptabilisés avec les reçus fiscaux émis par l'Association pendant l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 23 mai 2023.

BDO IDF

Représentée par **Jean-Marc ROMILLY**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	103 064		103 064	97 755	5 309	5.43
	Constructions	972 932	766 754	206 178	178 453	27 725	15.54
	Installations techniques Matériel et outillage	284 631	243 792	40 839	34 979	5 860	16.75
	Immobilisations corporelles en cours	3 539		3 539	14 352	10 813	75.34
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	345		345	328	18	5.43	
Total I	1 364 511	1 010 546	353 965	325 867	28 098	8.62	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	19 154	1 662	17 492	18 414	922	
	Créances⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	100 505		100 505	56 041	44 464	79.34
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	19 304		19 304	26 477	7 173	27.09
	Valeurs mobilières de placement	95 545		95 545	95 545		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	651 896		651 896	699 450	47 554	6.80
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	142		142	1 209	1 067	88.26	
Total II	886 546	1 662	884 884	897 135	12 252	1.37	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 251 057	1 012 208	1 238 849	1 223 002	15 847	1.30	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	618 785	618 785		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	448 873	439 915	8 958	2.04	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	11 502	9 731	1 771	18.20	
Situation nette (sous total)	1 056 155	1 048 969	7 187	0.69	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	262	635	373	58.78	
Provisions réglementées					
Total I	1 056 417	1 049 604	6 813	0.65	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	106 481	109 512	3 031	2.77
Total II	106 481	109 512	3 031	2.77	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	17 692	16 135	1 557	9.65
Total III	17 692	16 135	1 557	9.65	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3	1	2	113.70
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 816	23 184	2 632	11.35
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	16 972	14 591	2 381	16.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 064	9 974	1 090	10.93
	Autres dettes	4 402		4 402	
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
Total IV	58 257	47 751	10 507	22.00	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 238 849	1 223 002	15 847	1.30	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

58 257 47 751

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12/31/2021	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 160	1 760	600	34.09
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	25 051	15 046	10 004	66.49
Ventes de dons en nature	389	310	80	25.74
Ventes de prestations de service	9 049	5 030	4 019	79.89
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	888 645	792 233	96 412	12.17
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 026	1 026	100.00
Utilisations des fonds dédiés	89 622	33 610	56 012	166.65
Autres produits	1 826	1 121	704	62.81
Total I	1 015 742	850 137	165 605	19.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	6 236	5 527	709	12.82
Variation de stock	1 123	822	301	36.63
Autres achats et charges externes	606 379	485 531	120 848	24.89
Aides financières	24 515	25 217	702	2.78
Impôts, taxes et versements assimilés	288	461	173	37.53
Salaires et traitements	186 431	170 013	16 418	9.66
Charges sociales	25 976	28 863	2 887	10.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	84 826	73 720	11 107	15.07
Dotations aux provisions		1 662	1 662	100.00
Reports en fonds dédiés	86 051	79 375	6 676	8.41
Autres charges	7 572	818	6 755	826.28
Total II	1 029 398	872 009	157 390	18.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 657	21 872	8 215	37.56

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
De participation	390	321	68	21.30
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 799	1 268	531	41.85
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	2 189	1 590	599	37.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	2 189	1 590	599	37.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	11 468	20 282	8 814	43.46
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 217	1 890	673	35.60
Sur opérations en capital	373	2 173	1 800	82.82
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	16 135	21 127	4 992	23.63
Total V	17 726	25 191	7 465	29.63
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 246	259	987	380.61
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 514	14 380	2 134	14.84
Total VI	17 760	14 639	3 121	21.32
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	34	10 551	10 586	100.32
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 035 656	876 917	158 739	18.10
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 047 158	886 648	160 510	18.10
5. EXCEDENT OU DEFICIT	11 502	9 731	1 771	18.20

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	889 805	889 805	793 993	793 993
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 160	1 160	1 760	1 760
1.2 Dons, legs et mécénat	888 645	888 645	792 233	792 233
- Dons manuels	888 645	888 645	792 233	792 233
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	39 721		26 014	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	39 721		26 014	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	373		2 173	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 135	16 135	21 127	21 127
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	89 622	89 622	33 610	33 610
TOTAL	1 035 656	995 562	876 917	848 730
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	808 697	808 697	672 463	672 463
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	808 697	808 697	672 463	672 463
- Actions réalisées par l'organisme	808 697	808 697	672 463	672 463
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 257	12 257	9 195	9 195
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 257	12 257	9 195	9 195
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	38 812	38 812	35 853	35 853
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	101 340	101 340	89 762	89 762
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	86 051	86 051	79 375	79 375
TOTAL	1 047 158	1 047 157	886 648	886 648
EXCEDENT OU DEFICIT	11 502	51 595	9 731	37 918

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	64 557	64 557	17 061	16 791
Bénévolat	63 475	63 475	15 752	15 752
Prestations en nature				
Dons en nature	1 082	1 082	1 309	1 039
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	64 557	64 557	17 061	16 791
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	28 261	28 261	6 644	6 644
Réalisées en France	22 618	22 618	6 204	6 204
Réalisées à l'étranger	5 643	5 643	440	440
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	18 637	18 637	6 061	6 061
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 659	17 659	4 356	4 356
TOTAL	64 557	64 557	17 061	17 061

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	808 697		672 463		136 234	20.26
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	808 697		672 463		136 234	20.26
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 257		9 195		3 062	33.30
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 257		9 195		3 062	33.30
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	38 812		35 853		2 959	8.25
TOTAL DES EMPLOIS	859 766		717 511		142 255	19.83
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	101 340		89 762		11 578	12.90
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	86 051		79 375		6 676	8.41
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	1 047 157		886 648		160 509	18.10

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91 772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 160		1 760		600	34.09
1.2 Dons, legs et mécénats	888 645		792 233		96 412	12.17
- Dons manuels	888 645		792 233		96 412	12.17
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
TOTAL DES RESSOURCES	889 805		793 993		95 812	12.07
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 135		21 127		4 992	23.63
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	89 622		33 610		56 012	166.65
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	51 595		37 918		13 677	36.07
TOTAL	1 047 157		886 648		160 509	18.10

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	52 810		5 258		47 552	904.37
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	51 595		37 918		13 677	36.07
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	4 730		9 634		14 364	149.10
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	105 175		52 810		52 365	99.16

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	28 261		6 644		21 617	325.36
Réalisées en France	22 618		6 204		16 414	264.57
Réalisées à l'étranger	5 643		440		5 203	NS
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	18 637		6 061		12 576	207.49
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 659		4 356		13 303	305.39
TOTAL	64 557		17 061		47 496	278.39
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	63 475		17 061		46 414	272.05
Prestations en nature						
Dons en nature	1 082		1 309		227	17.34
TOTAL	64 557		18 370		46 187	251.43

FONDS DEBUT D'EXERCICE	110 052	63 747	46 305	72.64
(-) Utilisation	89 622	33 610	56 012	166.65
(+) Report	86 051	79 375	6 676	8.41
FONDS DEBUT D'EXERCICE	106 481	109 512	3 031	2.77

Commentaires:

L'A nouveau des fonds dédiés N-1 évolue en N en fonction des mouvements de cour de la devise pour les fonds dédiés comptabilisés à Madagascar.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 238 848.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 015 741.56 Euros et dégageant un déficit de 11 502.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences des événements Covid-19 / guerre en UKRAIEN : IMPACT NON SIGNIFICATIF

Les événements Covid-19 et guerre en Ukraine n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. la guerre en Ukraine étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Conformément aux dispositions réglementaires il convient de décrire:

L'OBJET SOCIAL :

L'association a pour buts d'apporter aide et assistance aux enfants en situation très difficile à Madagascar, de mettre en oeuvre, aider et accompagner toutes les actions au profit de ces enfants, en particulier dans la recherche de réinsertion dans la famille d'origine.

Engager et conduire toutes les actions visant à leur apporter accueil, protection, soutien, éducation, formation et insertion professionnelle, par tous moyens nécessaires, afin de les rendre aptes à assumer à terme leurs responsabilités d'adultes dans leur pays d'origine.

LA NATURE ET LE PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES:

Nombre d'enfants suivis en centre d'accueil et d'écoute : 46

Nombre d'enfants suivis en foyer : 492

Nombre de femmes et enfants à charge suivis en centre : 107 dont 68 enfants

Nombre d'enfants aidés dans leur famille 222

Nombre d'enfants ayant bénéficié de la cantine : 980

MOYENS MIS EN OEUVRE:

Chaque nuit l'association ouvre ses CAE dans les grandes villes malgaches où les enfants sont accueillis et ont la possibilité de se laver, de prendre un repas, de jouer et de dormir en sécurité.

Les enfants ne souhaitant pas retourner dans leur famille peuvent être intégrés dans un village d'enfants.

A l'adolescence, ils peuvent entamer une formation professionnelle ou des études supérieures.

Les mères abandonnées avec leurs enfants peuvent également être accueillies dans quatre centres leur permettant de se resocialiser, de s'initier à des activités ou suivre des formations.

Dans le sud de l'île à Tuléar, la sous-nutrition et la malnutrition étant particulièrement dramatiques l'association a décidé d'intervenir dans les cantines scolaires afin que les enfants puissent étudier correctement.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	16 135	16 514	16 135		16 514
Autres provisions pour risques et charges		1 178			1 178
TOTAL	16 135	17 692	16 135		17 692

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 662				1 662
TOTAL	1 662				1 662
TOTAL GENERAL	17 797	17 692	16 135		19 355
Dont dotations et reprises exceptionnelles		17 692	16 135		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	345	345	
Autres créances clients	100 505	100 505	
Personnel et comptes rattachés	3 755	3 755	
Débiteurs divers	180	180	
Charges constatées d'avance	142	142	
TOTAL	104 928	104 928	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3	3		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 816	25 816		
Personnel et comptes rattachés	9 228	9 228		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 149	7 149		
Autres impôts taxes et assimilés	596	596		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 064	11 064		
Autres dettes	4 402	4 402		
TOTAL	58 257	58 257		

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	97 754	5 309	0			103 063
Constructions sur sol propre	829 288	45 039	74 778			949 105
Installations & aménagements	22 599	1 227	0			23 826
Installations tech., matériels	93 154	5 059	0	15 131		113 344
Matériel de transport	51 128	2 777	1 418			55 323
Matériel de bureau, mobilier	49 854	2 604	10 396			62 854
Autres immos corp	45 135	2 451	5 095			52 681
Animaux	406	22	0			428
Immobilisations en cours	14 352	779	3 539	-15 131		3 539
TOTAL	1 203 670	65 268	95 227	0	0	1 364 164
Prêts, autres immos financières	328	18	0			346
TOTAL	328	18	0	0	0	346
TOTAL Général	1 203 998	65 285	95 227	0	0	1 364 510

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	651 295	35 372	56 261		742 927
Installations & aménagements	22 139	1 202	485		23 826
Installations tech., matériels	85 309	4 633	12 591		102 533
Matériel de transport	51 128	2 777	420		54 324
Matériel de bureau, mobilier	40 998	2 123	5 955		49 076
Autres immos corp	26 856	1 459	9 115		37 430
Animaux	406	22	0		428
TOTAL	878 131	47 588	84 826	0	1 010 545

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice 2022

Variations des fonds propres						
	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Brute en fin d'exercice
	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Valeur brute début d'exercice (Cours N)				
Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785	618 785				618 785
Report à nouveau Madagascar	337 797	356 143	6 661			362 804
Report à nouveau Siège	102 116	102 116	-16 050			86 066
	439 913	458 259				448 870
Résultat Madagascar	6 318	6 661	-6 661	84 802		84 802
Résultat siège	-16 050	-16 050	16 050	-96 304		-96 304
	-9 732	-9 389				-11 502
Subv. d'invest. Siège	635	635			373	262
TOTAL	1 049 601	1 068 290	0	-11 502	373	1 056 415

Variation des fonds dédiés issue de la générosité du public	A l'ouverture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice /Réévaluation (variations cours N/N-1)	Reports	Utilisations		Transferts	A la cloture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public								
1 Geopost	8 137		0	8 137	0	0	0	0
3 LBO	22 000		0	22 000	0	0	0	0
8 Barbier crèche	4 600		0	4 600	0	0	0	0
9 Barbier mobilier	15 430		20	0	0	0	15 430	0
10 Barbier nourriture	1 112		0	1 112	0	0	0	0
11 Barbier ass sociale	3 800		0	3 800	0	0	0	0
12 Barbier scolarité	8 610		0	8 610	0	0	0	0
13 Barbier Tuléar	1 376		0	1 376	0	0	0	0
14 Barbier réfrigérateur	5 000		0	0	0	0	5 000	0
15 Barbier aides devoirs	7 766		0	7 766	0	0	0	0
16 Barbier foyers	12 000		20 424	12 000	0	0	20 424	0
17 Magnier bourses	6 700		16 875	6 700	0	0	16 875	0
18 SLCE	880		880	880	0	0	880	0
19 Fondation EDS	2 166		0	2 166	0	0	0	0
20 FD Mada projets spéciaux	4 845	263	6 528	5 108	0	0	6 528	0
21 FD Mada locaux	5 090	276	4 850	5 367	0	0	4 850	0
22 cantines			17 475	0	0	0	17 475	1
23 CAT			7 500	0	0	0	7 500	2
24 infirmerie			5 000	0	0	0	5 000	3
25 Alimentation			4 500	0	0	0	4 500	4
26 Puits			2 000	0	0	0	2 000	5
TOTAL	109 512	540	86 051	89 622	0	0	106 481	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

L'effectif au 31/12 s'élève à 137 salariés.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature constatées résultent de dons de produits et matériels de la part de bénévoles et donateurs proche de l'association, le total de ces contributions s'élèvent à 1 082 euros pour l'exercice 2022.

Les contributions volontaires en nature reçues directement à Madagascar sont comptabilisées au bilan afin d'obtenir une tracabilité des produits reçus, elles s'élèvent à 3 146 euros pour l'exercice 2022.

Les contributions volontaires en numéraire résultent des frais abandonnés par les bénévoles sont comptabilisées au bilan dans les charges par la contrepartie de dons, le total de ces contributions s'élèvent à 36 113 euros pour 2022.

Les heures de bénévolat pour 2022 s'élèvent à 5 568 heures, valorisées à 11,40 € de l'heure soit l'équivalent d'un smic chargé, elles représentent 63 475 € pour l'exercice.